



CLUB DE VOILE DE JOUÉ-LÈS-TOURS

Siège Social : Centre Nautique Lac des Bretonnières, 37300 Joué-lès-Tours
Tél. – Rép. : 06.22.08.48.75
Mail : cvjoue@gmail.com
Site internet : www.cvj37.com
SIRET : 34314067900014

Joué-lès-Tours, le 10 février 2024
N° 2024-003/CVJ/PRES

Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2024

L'assemblée générale (AG) du club de voile de Joué-lès-Tours (CVJ) s'est tenue au Clos neuf, salle Acajou, à Joué-lès-Tours le samedi 10 février 2024.

L'assemblée générale a été présidée par M^{me} Sonia Verger et a été ouverte à 14h40. Les secrétaires de séance étaient M. Alexandre Verger et M^{me} Sandrine Pendariès. Le secrétariat et M. Eric Gosselin, trésorier, ont enregistré pour l'année 2023 : 93 adhérents avec un droit de vote.

Convoqués par la présidente le 19 janvier 2024, le secrétariat a enregistré :

24 adhérents présents avec droit de vote en salle ;

5 adhérents représentés après établissement d'un pouvoir.

Fort de ce constat et conformément aux statuts du CVJ, l'assemblée générale s'est tenue à titre ordinaire.

Au-delà des adhérents convoqués, étaient présents sur invitation :

M. Judicaël Osmond, Adjoint délégué à la Vie Associative, au Bénévolat, au Sport et à la Santé de la Ville de Joué-lès-Tours et Vice-Président du Conseil Départemental ;

M. Michel Cravenaud, Conseillé délégué au sport et à la Santé de la Ville de Joué-lès-Tours ;

M. Bernard Casset, Président du comité départemental de voile d'Indre-et-Loire.

A été excusé : M. Jean Robillard, Président de Ligue de Voile Centre Val-de-Loire.

L'ordre du jour suivant a été rappelé :

- vote d'approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 12 février 2023 ;
- rapport moral : activités de l'année, bilan du projet associatif *Cap d'Avenir*, reconnaissance des actions, soutiens du CVJ.
- rapport financier : présentation compte de résultat 2023 et bilan 2023 ;
- rapport financier : présentation des tarifs 2024 et budget prévisionnel 2024 ;
- école de voile ;
- présentation du calendrier 2024 ;
- renouvellement d'un tiers des membres du comité de direction.

Cet ordre du jour a fait l'objet de commentaires de la présidente, du trésorier et des secrétaires rapportés dans le détail en annexe de ce compte rendu selon l'organisation suivante :

- annexe 1 : rapport moral 2023 ;
- annexe 2 : rapport financier – présentation compte de résultat et bilan 2023 ;

- annexe 3 : rapport financier – présentation des tarifs et budget prévisionnel 2024 ;
- annexe 4 : école de voile ;
- annexe 5 : présentation du calendrier 2024 ;
- annexe 6 : renouvellement des membres du comité de direction ;
- annexe 7 : mots de clôture ;
- annexe 8 : prises de parole des invités.

A l'issue d'éventuels débats et questions entre les adhérents et les membres du comité de direction, le secrétariat de séance a mis aux voix à mains levées les points à suivre, conformément à l'ordre du jour.

- *Rapport moral 2023*
Nombre de votants : 30 ; abstention : 2 ; pour : 28 ; contre : 0.
L'assemblée générale adopte le rapport moral 2023.
- *Rapport financier : compte de résultat 2023*
Nombre de votants : 30 ; abstention : 0 ; pour : 30 ; contre : 0.
L'assemblée générale adopte le compte de résultat 2023.
- *Rapport financier : bilan financier de l'exercice 2023*
Nombre de votants : 30 ; abstention : 0 ; pour : 30 ; contre : 0.
L'assemblée générale adopte le bilan financier de l'exercice 2023.
- *Rapport financier : tarification 2024*
Nombre de votants : 30 ; abstention : 0 ; pour : 30 ; contre : 0.
L'assemblée générale adopte la tarification 2024.
- *Rapport financier : budget prévisionnel 2024*
Nombre de votants : 30 ; abstention : 0 ; pour : 30 ; contre : 0.
L'assemblée générale adopte budget prévisionnel 2024.
- *Election des nouveaux membres du comité de direction*
Après les opérations de vote à bulletins secrets, M. Alexandre Verger et M^{me} Sandrine Pendariès ont procédé au dépouillement pour enregistrer les résultats ci-après.
30 votants, 0 abstention ; l'assemblée générale a élu :
 - M. Éric Gosselin : 30 voix ;
 - M. Thomas Marencic : 30 voix ;
 - M. Sonia Verger : 30 voix ;

Ils exerceront leur mandat conformément aux statuts pour une durée de trois années (2024 – 2027).

Après épuisement de l'ordre du jour, la parole a été cédée à :

- M. Bernard Casset représentant le comité départemental de voile d'Indre-et-Loire ;
- M. Judicaël OSMOND représentant de la municipalité de la ville de Joué-lès-Tours et du département d'Indre-et-Loire.

L'assemblée générale a été clôturée à 16h40.

A Joué-lès-Tours, le samedi 10 février 2024.

La présidente
Sonia Verger



Les secrétaires de séance
Alexandre Verger



Sandrine Pendariès



Annexe 1 au compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2024 Rapport moral 2023

Propos liminaires de la Présidente

Bonjour à toutes et à tous.

Nous sommes réunis pour l'AG 2023 de notre club de voile de JLT. Merci de votre présence.

Je suis heureuse de constater que notre ville est toujours à nos côtés et qu'elle est représentée par

M. Judicaël Osmond,
Adjoint délégué à la Vie Associative, au Bénévolat, au Sport et à la Santé de la Ville de Joué-
lès-Tours et Vice-Président du Conseil Départemental ;

M. Michel Cravenaud,
Conseillé délégué au sport et à la Santé de la Ville de Joué-lès-Tours.

Bonjour Messieurs les élus.

Nous accueillons également M. Bernard Casset président du Comité départemental de voile
d'Indre-et-Loire (CDV 37). Bonjour président.

La ligue de voile Centre Val-de-Loire, M. Jean Robillard est excusé.

Le 12 février 2023, il y a un an, j'ai amorcé notre assemblée générale par cette vision, je cite le
compte rendu 2023 :

*« Même si parfois, le club doit faire face à des difficultés, la cohésion entre bénévoles est un
atout pour les surmonter : cet esprit est précieux et doit perdurer, en tout cas c'est la vision
que j'ai et souhaite porter. »*

Je relève un an après que vous avez fait preuve d'esprit d'équipage en 2023, cette ambition
s'est concrétisée autour des 93 adhérents du CVJ. Notre fort dynamisme a permis de
surmonter plus que des difficultés, il a mis le CVJ dans l'axe des objectifs de son projet
associatif *Cap d'Avenir*.

Activités de l'année

Activités de l'année - introduction

L'année 2023 a été marquée par 3 faits dimensionnants :

- la réorganisation du fonctionnement du CVJ autour d'adhérents volontaires, actifs et bénévoles ;
- une activité estivale exceptionnelle en terme de fréquentation en récompense de la mobilisation de tous ;

- une activité nautique hebdomadaire dynamique, avec une forte assiduité notamment à l'école de voile le samedi, là aussi marque de confiance envers les forces vives du club.

Activités de l'année - réorganisation

Suite à l'abandon du recours à une prestation extérieure payante pour encadrer l'activité nautique, le CVJ a opéré des changements importants de fonctionnement. Pour cela, le comité de direction s'est mobilisé pour réorganiser le club en conformité avec la réglementation et les obligations de sécurité.

Après une suspension d'activité à compter du 26 février 2023, le CVJ a repris progressivement son activité moins de 1,5 mois après (le 05 avril), en 3 étapes : l'activité libre et surveillée au printemps, les stages et baptêmes à l'été, l'encadrement de l'école de voile à la rentrée.

Cela a été possible grâce à plusieurs acteurs que je tiens remercier :

- la mobilisation de mon comité de direction, merci pour le soutien sans faille et toutes les actions conduites (communication et réunions d'informations, organisation du club, de son fonctionnement et de ses procédures) ;
- l'appui des instances de voile à travers les conseils prodigués par le comité départemental, la ligue et aussi la FFV à Paris (en particulier son service juridique) ;
- bien entendu rien n'aurait été possible sans le soutien de la municipalité de la ville de Joué-lès-Tours et la confiance renouvelée. Je relève notamment la capacité à nous appuyer dans la formation en mettant au service du club M. François Cheneby. Cela a permis le tutorat initial de moniteurs. Nos remerciements et notre reconnaissance lui sont adressés à travers vous, élus de Joué-lès-Tours, pour son engagement et son sens pédagogique.

A cela s'ajoute la mobilisation des adhérents bénévoles qui encadrent aujourd'hui l'activité : ils ont toute ma reconnaissance. Ils ont mouillé le *gilet de flottaison* en investissant sans compter leur temps dans la formation pour assurer l'encadrement et la sécurité (permis bateau, secourisme, monitorat).

Ainsi aujourd'hui, le club est fort de :

- 12 responsables techniques qualifiés capables d'ouvrir la base et d'assurer l'encadrement de l'activité.
- 5 moniteurs diplômés capables d'encadrer l'école de voile (2 autres en projet 2024).
- 4 arbitres et 4 utilisateurs formés FREG (logiciel de résultats régates) capables d'organiser et d'encadrer la compétition de niveau local et régional sur le lac des Bretonnières.

Enfin, je remercie les adhérents qui ont maintenu leur confiance au moment de la réouverture au printemps, confiance renouvelée à la rentrée.

Activités de l'année – saison estivale réussie

Pour mesurer le chemin parcouru, le CVJ est fier de présenter son bilan estival avec : 308 adultes et enfants qui ont profité d'une activité voile sur le lac des Bretonnières grâce à la motivation et l'implication des bénévoles au-delà des responsables techniques qualifiés (RTQ) et moniteurs.

- 4 samedis après-midi de baptêmes de voile (130 baptêmes en dériveur ou catamaran) – activité gratuite au profit de JLT.

- 2 semaines de stage de voile avec l'accueil de 28 stagiaires qui ont obtenu des niveaux de voile 1 ou 2.
- 5 demi-journées d'initiation Handivoile bénéficiant à 12 stagiaires en situation de handicap et leurs encadrants.
- 10 journées découvertes voile ayant profité à 138 stagiaires.

Pour apprécier ce résultat, en 2022 le CVJ avait accueilli sur la saison une centaine de stagiaires. C'est donc en 2023 une fréquentation multipliée par TROIS.

Activités de l'année – les formations

Le CVJ poursuit son action dans l'acquisition de compétences pour diversifier ses connaissances et augmenter le nombre d'adhérents bénéficiaires. Ainsi, le club a accueilli les actions de formation suivantes :

- 2 semaines de formations moniteurs + 3 semaines de tutorat ;
- 1 semaine de formation Wing foil ;
- 1 semaine de formation niveau 4.

Activités de l'année – école de voile

Le CVJ a su investir dans des formations utiles pour assurer l'encadrement de la pratique voile lors des créneaux d'ouvertures du club. L'acquisition de compétences par les responsables techniques qualifiés et la formation des moniteurs ont permis la reprise de l'école de voile à la rentrée 2023. Fort de 42 inscrits, les moniteurs CQPiv (certificat de qualification professionnel d'initiateur voile) animent et encadrent 2 groupes les samedis : 1 groupe adultes, 1 groupe enfants.

Activités de l'année – régates

L'investissement considérable des bénévoles pour la restructuration du club n'a pas entamé la motivation à organiser des courses. Nous avons maintenu 4 compétitions entre mai et décembre, soit une compétition tous les 2 mois.

Les 4 RDV organisés en local ont été :

- Régate dite vent de printemps, le 14 mai pour marquer la reprise de l'activité.
- Raid 2 heures dit Vent d'été, le 02 juillet pour lancer la saison estivale.
- Régate dite vent d'équinoxe comptant pour le championnat de la ligue, le 24 septembre.
- Initiation à la régata dite de Noël, le 16 décembre pour lancer la trêve hivernale.

A l'extérieur du lac des Bretonnières, le club et ses adhérents se sont engagés dans l'année 2023 sur 10 courses, notamment :

- en région centre, Orléans, Montrichard et Suèvres ;
- en Maine et Loire, Angers et La Flèche ;
- en région parisienne, Créteil ;
- aux Open de France (1 semaine de compétition, 5 bateaux engagés de la ligue Centre dont 3 du CVJ) à Martignes ;
- au championnat de France à la Rochelle (avec une place 19 sur 60 bateaux engagés).

Ces sorties ont été autant d'occasion de faire rayonner les couleurs du club et aussi celle de la ville de Joué-lès-Tours.

Bilan du projet associatif *Cap d'Avenir* et de ses objectifs

Le projet associatif dénommé *Cap d'Avenir* a été monté pour fixer une ambition et ses objectifs.

C'est un document qui est le résultat d'un travail collaboratif des membres élus du CVJ et des adhérents volontaires pour apporter leur contribution en fonction de leur disponibilité et de leurs talents.

C'est un outil qui donne de la lisibilité sur la raison d'être du CVJ, permet de rendre visible nos actions et de fixer la direction générale de chacune de nos actions.

6 objectifs fixés : où en sommes-nous ?

Développer la voile en diversifiant la pratique et les supports

Cet objectif est réalisé en 2023 / ●

Le CVJ a eu des opportunités pour compléter sa flotte école.

Pour les plus jeunes, en plus de la cessation du club de Chambray-lès-Tours de 15 OPTIMIST au profit du CVJ, ce sont aussi 8 catamarans pour enfants/adolescents qui ont été livrés.

2 RS Féva-double ont complété la flotte.

Sur le plan de la sécurité, des investissements ont été réalisés pour l'acquisition de 2 bateaux sécurité et 1 moteur 9 Cv.

Cet objectif va se poursuivre en 2024 : avec l'acquisition d'un bateau collectif (RS Venture) co-financé par la FFV dans le cadre du programme 5000 équipements sportifs de proximité.

Concrètement, il s'agit d'une embarcation d'une valeur de 35.000 € (bateau, grément, mise à l'eau, remorque de route) dont seulement 11.000 € sont financés par le club sur 5 ans. La différence étant financée par la FFV.

Cette opportunité unique a été saisie par le comité qui a monté et défendu un dossier auprès de la FFV sur très court délai. La robustesse du projet associatif *Cap d'Avenir* a permis d'être retenu par la commission nationale d'attribution.

Accompagner les jeunes dans la pratique en compétition

Cet objectif est partiellement atteint en 2023 / ●

Partiellement non atteint, car la réorganisation n'a pas permis d'investir du temps dans ce sujet. Nous nous sommes concentrés sur l'ouverture de l'école de voile. Pour 2024, nous avons l'ambition de reprendre la progression relative à cet objectif.

Partiellement atteint, car nous avons appuyé Valentin Pelletier avec la mise de disposition d'un bateau dédié pour lui permettre de participer au circuit laser 4.7 : entraînement et régata ; il a obtenu une place 8^e place au classement sur 18 concurrents et 2^e place si l'on considère sa classe d'âge. Félicitations.

Favoriser le développement de la voile féminine

Cet objectif est partiellement atteint en 2023 / ●

Objectif partiellement atteint avec la formation de 3 monitrices. C'est un début qui va nécessiter d'aller plus loin en 2024. Nous comptons sur les 19 adhérentes du club pour cela.

Former les éducateurs et augmenter la capacité d'encadrement

Cet objectif est réalisé en 2023 / ●

Avec 12 RTQ et 5 moniteurs CQPIV : la démonstration est faite.

Le CVJ a poursuivi son action de validation du niveau 4, avec l'appui de ligue de voile Centre Val-de-Loire. 3 adhérents ont été certifiés.

En 2023, le CVJ a amorcé la diversification de ses compétences :

- formation d'un moniteur au Wing foil ;
- 2 adhérents ont validé auprès de l'académie d'Orléans le module « voile scolaire ».

Pour 2024 nous ambitionnons :

- La formation de 2 moniteurs supplémentaires pour assurer la redondance et la résilience de compétences ;
- la spécialisation d'un moniteur sur l'accueil de public en situation de handicap ;
- la spécialisation d'un moniteur sur la pratique du sport adapté.
- la formation d'un formateur régional pour encadrer nos jeunes moniteurs lors des tutorats.

Nous menons une réflexion pour plus tard aussi sur la formation d'un moniteur voile spécialisé « forme et bien-être ».

Développer la pratique auprès du public en situation de handicap, favoriser le handisport

Cet objectif est réalisé en 2023 / ●

Le CVJ est une structure inclusive pour les adhérents et aussi pour un public occasionnel. Les actions menées en 2023, et en particulier à l'été, auprès d'un public en situation de handicap le montrent.

Le nouveau bateau RS Venture du CVJ est adapté à l'accueil de ce public et augmentera les opportunités de compléter cet objectif. Le CVJ ne manquera pas de solliciter les aides notamment auprès du département et de la région pour appuyer financièrement notre démarche.

Notre ambition à moyen terme est d'intégrer le programme national : club inclusif, d'adhérer au comité départemental du sport adapté et d'obtenir le label sport et handicap.

Développer et assurer la pérennité du projet

Cet objectif est réalisé en 2023 / ●

Le rapport moral précédemment décrit prouve que ce point est validé pour 2023, si l'assemblée veut bien me l'accorder ! [= applaudissements de l'assemblée].

Le CVJ et son rayonnement

Les participations du CVJ

Le club s'est investi auprès du CDV 37 pour participer à l'animation d'un stand voile à la foire exposition de Tours (du 12 au 14 mai 2023).

Le club a contribué au nettoyage des berges du Lac des Bretonnières en partenariat avec l'initiative du conseil des jeunes Ballanais et l'association Surfrider (10 juin 2023).

Le club a aussi rencontré une belle affluence au Forum des associations organisé par la ville de Joué-lès-Tours (2 septembre 2023).

La reconnaissance des actions du CVJ

Au-delà du déclaratoire de ce rapport, des chiffres et faits présentés, l'assemblée peut mesurer la valeur du club et de nos actions accomplies à travers la reconnaissance donnée par autrui.

- La FFV a renouvelé l'attribution le **label : compétition** ;
- La FFV a maintenu pour la 9^e année consécutive notre **label école française de voile**. Il s'agit, notamment pour les RTQ et les moniteurs bénévoles de la plus belle reconnaissance. Il est le résultat et la reconnaissance d'une restructuration réussie.
- La FFV a attribué le **label Club Sport Loisir** (non obtenu depuis 2017), c'est là aussi la reconnaissance du succès de cette année. Le club est un espace de loisir dynamique et apprécié. Je prends à témoin toutes les voiles dehors le mercredi et samedi. Par exemple samedi 16/12 : c'était 21 navigateurs et équipiers sur l'eau, un record pour la période.

Autre acteur de reconnaissance : la Ligue voile Centre Val-de-Loire qui a attribué **le coup de cœur 2023** au CVJ (gratification de 1.000€) en reconnaissance de la mobilisation de tous ses bénévoles volontaires et actifs au service du collectif et de son projet associatif. Le CVJ en faisant preuve d'esprit d'équipage a démontré que lorsqu'une équipe avance dans le même sens, les obstacles finissent par tomber et les difficultés sont toujours surmontées.

En outre entre juin et décembre, le club a fait l'objet de nombreux articles (4) publiés dans la presse. Je remercie Albert Souriau, correspondant à La Nouvelle République pour la qualité de ses papiers.

Les soutiens au CVJ

Région, département et bien entendu notre très chère ville de Joué-lès-Tours sont des acteurs sur lesquels le CVJ sait pouvoir compter.

En renouvellement de votre confiance, la ville de Joué-lès-Tours sait soutenir sans faille logistiquement et financièrement le club : c'est une marque de reconnaissance importante et très appréciée. Au nom de cette assemblée nous sommes à notre tour être reconnaissant. Votre soutien passe aussi par des aides indirectes comme la mise à disposition de la base nautique. Sa rénovation sur 2 années est un effort de votre part évalué par le CVJ à sa juste valeur et motive nos actions pour mettre en valeur cet espace exceptionnel constitué par le Lac des Bretonnières.

Le CVJ est par définition attentif à la préservation de la base et de son environnement. Nous soulignons la compétence et l'engagement des équipes municipales qui participent à la qualité de cet environnement (propreté, entretien des espaces verts, soutien logistique et matériel...).

Malgré la nécessité face aux difficultés budgétaires et l'inflation, le CVJ a conscience du maintien de l'effort à son profit qui est immédiatement investi pour nous permettre de créer de l'activité sportive et de la cohésion sociale.

Parmi le soutien le plus important de Ville de JLT, je retiens :

- les travaux de réfection de la base / phase 2 avec la dépense de 71.000 € et de 38.730 € d'aides indirectes ;

- l'intervention d'urgence et travaux rapides pour consolider l'érosion du terrain au niveau du ponton ;
- Le faucardage du lac : le CVJ estime que cette action, associée avec une bonne coordination du calendrier des activités de pêche, à certainement contribué à maîtriser les problématiques liés à la cyanobactérie.

Bien entendu, j'ai aussi des mots de remerciements pour le soutien de nos mécènes privés :

- la Banque populaire Val-de-France ;
- le vignoble Chinon Eric Santier (merci à Alexandre Poutrain pour son intermédiaire) ;
- Acces and Concept (merci à la famille Houdu pour son don).

Annexe 2 au compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2024 Rapport financier – présentation compte de résultat et bilan 2023

BILAN FINANCIER présenté par le trésorier

En 2023 les principaux marqueurs financiers de la vie du club sont :

- Un changement profond dans le fonctionnement qui a pris place fin février 2023 avec le départ du prestataire du CVJ.
⇒ Décision a été prise de ne plus dépendre d'un intervenant extérieur et de travailler en autonomie exclusivement avec les bénévoles volontaires et formés.
- Face à ce départ nous avons fait appel au Cercle de la Voile Tourraine (CVT) pour qu'ils s'occupent des adhérents mineurs de l'école de voile jusqu'à l'été 2023.

Nous avons déboursé **1.500 €** pour 10 jeunes qui ont accepté de naviguer au lac de la Bergeonnerie.

- Afin de pouvoir accueillir de nouveaux les adhérents mineurs dès la rentrée scolaire, 4 membres du club ont donné temps et énergie pour acquérir la qualification de moniteur (CQPiV).
Pour l'accueil des adhérents adultes certains bénévoles ayant une bonne expérience de navigation (équivalent niveau 4), titulaires du permis côtier et de l'attestation de Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ou équivalent ont été nommés RTQ.
Ces actions de formation ont été financées par le club pour **3.300 €**.

- Pour améliorer la sécurité et se conformer à la réglementation nous avons remplacé un vieux « Rigiflex Orange » et acheté une troisième embarcation de sécurité ainsi qu'un nouveau moteur.

Coût de l'investissement : **5.800 €**.

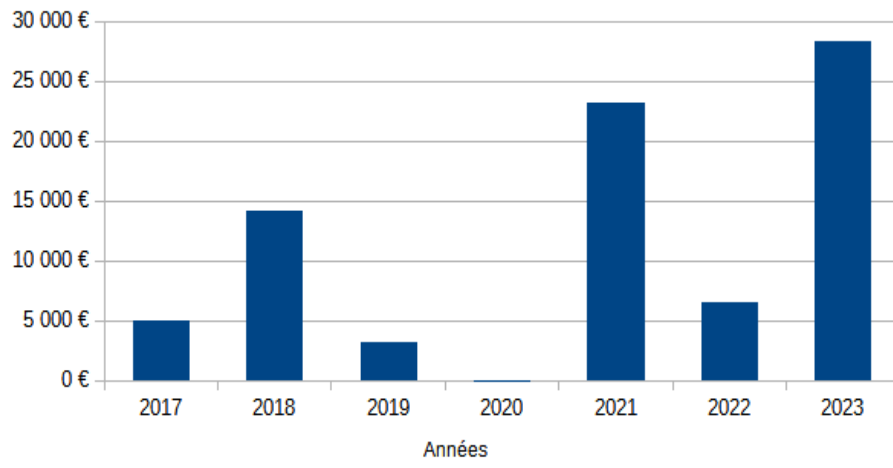
Au total cette transition de fonctionnement qui est aussi un investissement pour l'avenir du club, s'élève à **11.000€**.

- Contraint de diminuer l'offre des stages de 7 semaines en 2022 à 2 semaines en 2023, le choix d'amélioration de la qualité de l'accueil, encadrement et diversité des supports nous a conduit à investir.

Investissements : 28.413 € + acompte de 2.000 € :

- récupération gratuite de 15 optimist, 4 OpenBic, 4 Mini Ji ;
- 13.997 € pour 2 RS Féva ;
- 2.670 € pour 1 moteur Yamaha 9,9cv ;
- 6.196 € pour 2 Rigiflex NewMatic 3,60m ;
- 2.250 € pour 5 Catamarans KL 10,5 pieds ;
- 3.300 € pour 3 Catamarans Topaz 12 pieds
- 2.000€ acompte pour projet FFV bateau collectif RS Venture (Réception 2024).

Investissements hors Subventions



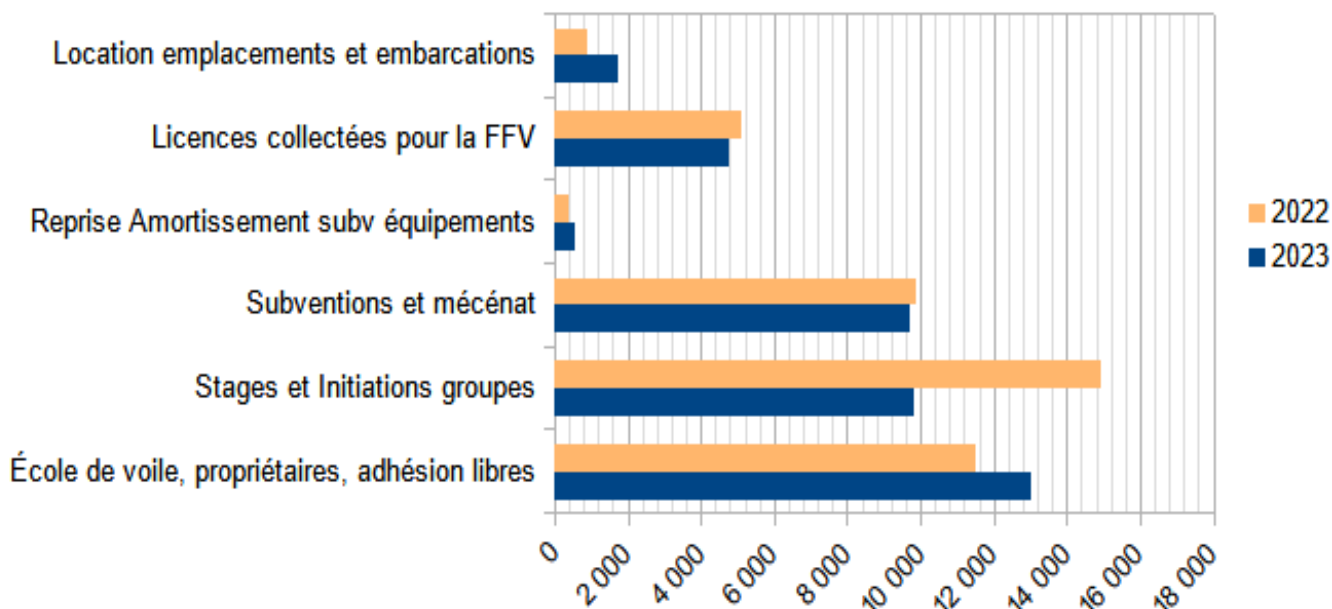
COMPTE DE RESULTAT 2023

Produits 2023 = 39 k€ vs 2022 = 43 k€

Malgré le changement de fonctionnement et la baisse des jours de stages ouverts, nous constatons une baisse des recettes de seulement 7 %. Sans l'augmentation des tarifs 2023 nous aurions une baisse de 12 %.

Compte de résultat	2 023	Commentaires	2 022	Commentaires
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	12 983 +	Cotis. Adhérents, école de voile, propriétaires	11 495 +	Cotis. Adhérents, école de voile, propriétaires
Ventes de biens et services	9 777		14 901	
Ventes de biens	1 000 +	Repas du stage niveau 4	0	
Ventes de prestations de service	8 777 +	Stages et initiations	14 901 +	Stages et initiations
- dont parrainages	0		0	
Produits de tiers financeurs	9 700		9 870	
Concours publics et subventions d'exploitation	7 700		7 500	
- Département(s)	950 +	Conseil départemental	3 000 +	Dont 2k€ pour 80 gilets de sauvetage
- Commune(s)	6 750 +	Mairie de JLT	4 500 +	Mairie de JLT
Ressources liées à la générosité du public	500		500	
- Mécénats	500 +	ACCESS CONCEPT	500 +	Super U
Contributions financières	1 500 +	IEM Charlemagne : découverte de la voile pour jeunes handicapés moteurs	1 870 +	Subv. Voile Féminine 1575€
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 274 +	Principalement Licences FFV encaissées à reverser	5 434 +	Principalement Licences FFV encaissées à reverser
Autres produits	1 740 +	Locations : emplacements 1360€/embarcation 380€	870 +	Locations : emplacements 430€/embarcation 440€
Total I	39 474		42 570	

PRODUITS 2023 VS 2022 (Simplifié)

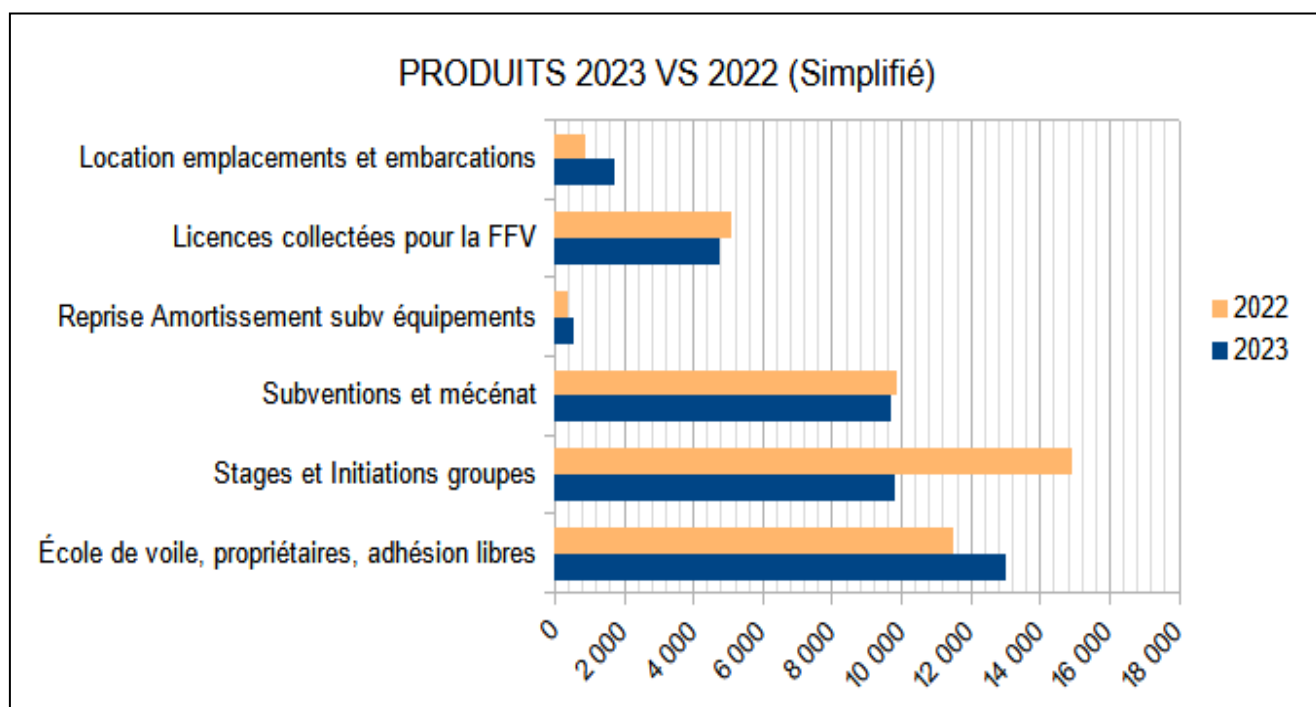


Charges 2023 = 32 k€ vs 2022 = 51 k€

La baisse des charges est de 38 % vs 2022.

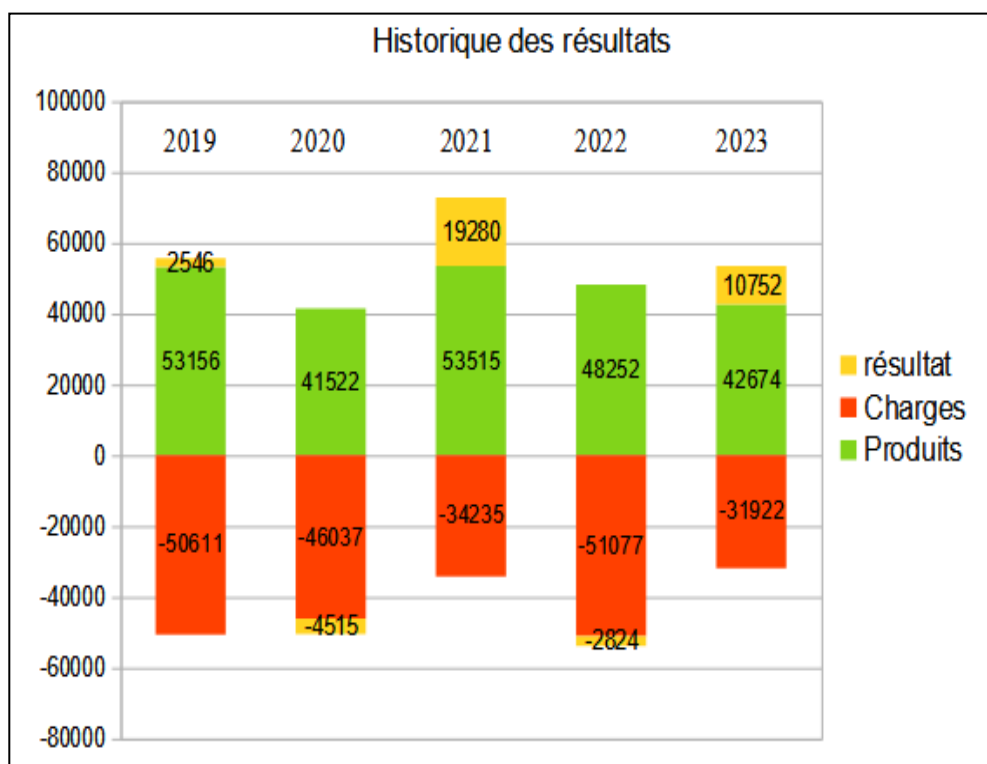
Si nous neutralisons la diminution du coût du prestataire, nos charges baissent de 11 %.

	2023		2022
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes	14 132		31 858
Achat	9 352		25 947
- Achats d'études et de prestations de services	3 356 +	CVT 1400€ / Prestataire 1880€	16 530 + Prestataire uniquement
- Achats non stockés de matières et de fournitures	893 +	Alimentation, boissons pour stages, niv4 etc.	672 + Alimentation, boissons pour stage, Bq Pop etc.
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	327 +	Carburant	491 + Carburant
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 776 +	Tauds 967€, têtes de mats 483€, Vêtements 1141€, armoire 252€, Bâches 160€ etc ...	8 254 + 80 Gilets 4980€, Vêtements 456€, Talky Walky 228€ ; Dériveur 420 nautivella 650€, etc.
Services extérieurs	3 644		3 705
- Sous traitance générale	0		155 + Repas bénévoles pour journée Bq Pop
- Locations	339 +	Site internet	330 + Location base nautique 4 nuits pour ALSH Ridellois
- Entretien et réparation	2 646 +	Révision 2 moteurs 590€, Dégâts 505 300€, Trampoline Twincat 500€, réparation voiles 228€, sacs à voile pour cata 200€, etc.	2 589 + Réparation caisson « 420 » 1044€, dérive « 420 » 226€, GV « 420 » 384€ etc ...
- Assurance	659 +	MAIF	631 + MAIF
Autres services extérieurs	1 137		2 206
- Publicité, publication	588 +	récompenses régates, banderoles et drapeaux, pins	541 + médailles, stickers, bracelets
- Déplacements, missions	125 +	Repas AG ligue + Freg + Repas bénévoles régata du 24/09	989 + Remboursement Voile Féminine
- Frais postaux et de télécommunications	223 +	Téléphone portable et box Jan févr	605 + Téléphone portable et box
- Services bancaires, autres	202 +	Bq Pop + Sumup	72 + Bq Pop
Salaires et traitements	0		1 823 + Salaire CDD Juillet Août
Charges sociales	1 +	Ajustement 2022	539 + Salaire CDD Juillet Août
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 893 +	Dépréciation bateaux et moteurs	9 565 + Dépréciation bateaux et moteurs
Autres charges	8 726		7 153
Autres charges de gestion courante	8 726 +	Licences payées à FFV 4852€, Formation des bénévoles 3309€	6 257 + Licences payées à FFV 5369€, Remboursement voile féminine 360€
Autres charges de personnel	0		896 + Formation + frais de formation Prestataire
Total II	31 752		50 938



Résultat 2023 = 11 k€ de gain vs 2022 = -3 k€ de perte

Compte de résultat	2 023	Commentaires	2 022	Commentaires
PRODUITS FINANCIERS :				
Total III	0		0	
CHARGES FINANCIÈRES :				
Intérêts et charges assimilées	170	+ intérêt des emprunts	139	+ intérêt des emprunts
Total IV	170		139	
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-170		-139	
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	7 551		-8 506	
PRODUITS EXCEPTIONNELS :				
Sur opérations de gestion	3 200	+ Vente 4 Open Bic 3000€ et 1 « 445 » 200€	5 682	+ Vente Bahia 1800€, 2 lasers 750€, 1 Jet 2000€ + Remb dégât « 420 » 894€
Total V	3 200		5 682	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :				
Total VI	0		0	
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 200		5 682	
Total des produits (I + III + V)	42 674		48 252	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	31 923		51 076	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	10 751		-2 824	
	Résultat : 10 751		-2 824	



Les abandons de frais donnent une idée de l'implication des bénévoles dans le fonctionnement du CVJ.

En 2023 : 6.500 km parcourus et 1.248 heures, dont 859 heures RTQ/CQPIV.

Compte de résultat	2 023	Commentaires	2 022	Commentaires
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	4580	+ 6503 Km parcourus	0	
Prestations en nature	0		0	
Bénévolat	12477	+ 1248 heures de RTQ/CQP + formations + entretien	1121	+ Seulement 2 adhérents
TOTAL	17057		1121	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature	4580		0	
Mise à disposition gratuite de biens	0		0	
Prestations en nature	0		0	
Personnel bénévole	12477		1121	
TOTAL	17057		1121	
Résultat : 10 751			-2 824	

Question posée par M. Loïc Le Martret : pourquoi le nombre d'adhérents est différent du nombre de licence prises ?

Réponse du trésorier : il n'y a aucun lien entre les adhésions au CVJ et la vente des licences FFV. En effet, le CVJ peut être amené à vendre une licence sans adhésion (1 cas en 2023). Il peut arriver aussi qu'un nouvel adhérent possède une licence en cours, créée à partir d'une autre structure préalablement à son arrivée au club pour l'année en cours.

BILAN 2023

CLUB DE VOILE DE JOUE-LES-TOURS

Bilan Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

export BasiCompta® au 18/01/2024

Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisation Incorporelle			0,00 €	0,00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0,00 €		0,00 €	0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	80 589,76 €	37 812,12 €	42 777,64 € +	23 256,91 € +
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0,00 €	0,00 €
- Titres			0,00 €	0,00 €
- Prêts			0,00 € +	0,00 € +
- Cautions			FFV dépôt de garantie pour opération "5000 équipements-bateaux collectifs" → 2 000,00 € +	20,00 € +
Total 1			44 777,64 €	23 276,91 €
Actif Circulant				
Créances			ANS 10K€ à rembourser + Chèques adhérents à encaisser → -9 240,00 € +	398,46 € +
Disponibilité Trésorerie			Compte Banque Populaire → 19 316,95 €	22 820,57 €
- Banque Populaire2 compte courant			19 316,95 €	22 820,57 €
- Banque Populaire compte courant			0,00 €	0,00 €
- Banque Postale compte courant			0,00 €	0,00 €
- Caisse d'épargne compte courant			0,00 €	0,00 €
- Caisse d'épargne LIVRET			0,00 €	0,00 €
- Caisse			0,00 €	0,00 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €	0,00 €
Total 2			10 076,95 €	23 219,03 €
Total général			54 854,59 €	46 495,94 €

Passif	N		N-1
Fonds Propres			
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise			0,00 €
Réserves			0,00 €
Report à nouveau			27 559,34 €
Excédent ou Déficit			10 751,29 €
<i>Situation Nette</i>			<i>38 310,63 €</i>
Subvention d'Investissement			Subvention 40% sur l'achat de 2 RS FEVA Amortis sur 5 ans → 5 032,75 € +
Total 1			43 343,38 €
Fonds Reportés			0,00 €
Total 2			0,00 €
Provisions			0,00 €
Total 3			0,00 €
Dettes			
Emprunts auprès d'établissements			3 emprunts restent à rembourser → 6 964,62 € +
Emprunts et Dettes Financières Diverses			Caution clefs du Portail → 540,00 € +
Dettes Fournisseurs			Chèques émis et non décaissés → 2 006,59 € +
Dettes Fiscales et Sociales			0,00 €
Dettes Immobilisations			FFV dépôt de garantie pour opération "5000 équipements-bateaux collectifs" → 2 000,00 € +
Autres Dettes			0,00 €
Produit Constatés d'Avance			0,00 €
Total 4			11 511,21 €
Total général			54 854,59 €

Disponibilité financière

Compte Banque Populaire (ci-dessus)	19.316,95	31 Déc 2023
Créances	760,00	Chèques et paiements à encaisser en 2024
Créances	-10.000,00	ANS à rembourser
Emprunts et Dettes Financières Diverses	-540,00	Cautions clefs du Portail
Dettes fournisseurs	-2.006,59	Chèques émis par CVJ non encaissés
Dettes Fiscales	0	Charge sociales CEA
Dettes Immobilisations	-2.000,00	Acompte à FFV pour 1 RS Venture (décaissement en Jan 2024)
Disponibilité financière	5.530,66	Pour info Emprunts restants à rembourser 6.964 €

Question posée par M. Alexandre Poutrain : A quoi correspond la créance ANS ?

Réponse du secrétariat : Dans le cadre du projet associatif élaboré en 2022, le CVJ avait initialement envisagé le recours au salariat d'un moniteur. C'est dans ce cadre que le club avait bénéficié d'une aide « *un jeune, une solution* » versée par l'agence nationale du sport (ANS). Ce projet n'ayant pas pu aboutir fin 2022, pour les raisons évoquées précédemment (décision de recourir aux moniteurs bénévoles), le trésorier a immédiatement provisionné cette somme en 2023. L'ANS a lancé une procédure de remboursement début 2024.

Annexe 3 au compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 février 2024 Rapport financier – présentation des tarifs et budget prévisionnel 2024

Tarification 2024

Nous avons fait le choix de ne pas augmenter le prix des cotisations et accessoires (accès école de voile, mise à disposition, stockage...).

Seuls les prix des licences ont augmenté et ont été entièrement répercutés, la totalité des sommes récoltées étant reversées à la FFV.

	Licence et Assurance F.F.V.	Cotisation Club	École de Voile	Mise à disposition	Total par adhérent 2024	2023	Augmentation
ADHÉSION ÉCOLE DE VOILE							
1 séance gratuite / Samedi après-midi : 9h45-12h30 / Pour les membres de l'école de voile 1 emplacement gratuit. / Peut subir des annulations suite aux conditions météorologiques et/ou activités externes du lac.							
Adultes	68	80	180		328	320	3 %
Mineurs	32	50	180		262	260	1 %
Famille autres membres adultes	68	30	180		278	270	3 %
Famille autres membres mineurs	32	30	180		242	240	1 %
VOILE SURVEILLÉE 13h45-16h30 / <u>Adultes niveau FFV n°3</u> / attribution d'embarcations après l'école de voile / Peut subir des annulations suite aux conditions météorologiques et/ou activités externes du lac.							
Mercredi après-midi ou samedi après midi	68	80		120	268		Nouveau 2024
Mercredi après-midi et samedi après-midi	68	80		180	328		Nouveau 2024
ACCÈS LIBRE							
Stockage à l'extérieur du CVJ, Voilier, SUP, PAV, etc ... / Clef du portail nécessaire.							
Adultes	68	80			148	140	6 %
Mineurs	32	50			82	80	3 %
STOCKAGE BATEAU							
Adultes seulement / Après autorisation du Trésorier suivant occupation du Parc et Bouées / Navigation possible en accord avec le calendrier du Lac							
Parc / Bouée / Corps mort / quai	68	80		120	268	260	3 %
Option mise à dispos. bateaux du CVJ contre invitations adhérents				60	60		Nouveau 2024
CAUTION CLEF PORTAIL				20	20	20	0 %
Remarque :							
	FFV	2023	2024	Augment.			
	Adultes	60	68	12 %			
	Mineurs	30	32	6 %			
	École	2023	2024	Augment.			
		180	180	0 %			

BUDGET PREVISIONNEL 2024

CLUB DE VOILE DE JOUE-LES-TOURS			
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024		export BasiCompta au 31/01/2024	
Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	4 639,91 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	10 517,00 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 € +	Prestation de services	8 777,00 € +
Achats non stockés de matières et de fournitures	493,00 € +	Vente de marchandises	0,00 € +
Fournitures non stockables (eau, énergie)	371,00 € +	Produits des activités annexes	1 740,00 € +
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 775,91 € +		
Autres fournitures	0,00 € +		
61 - Services extérieurs	10 389,06 €	74 - Subventions d'exploitation	5 950,00 €
Sous traitance générale	0,00 € +	Etat (ANS, ARS, ...)	0,00 € +
Locations	339,08 € +		
Entretien et réparation	9 345,87 € +	Région(s)	0,00 € +
Assurance	704,11 € +		
Documentation	0,00 € +		
Divers	0,00 € +	Département(s)	950,00 € +
62 - Autres services extérieurs	1 124,92 €		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 € +	Commune(s)	5 000,00 € +
Publicité, publication	600,00 € +	subvention communauté de communes et agglomérations	0,00 € +
Déplacements, missions	180,00 € +		
Frais postaux et de télécommunications	143,00 € +	Organismes sociaux (à détailler)	0,00 € +
Services bancaires, autres	201,92 € +		
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Fédération	0,00 € +
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 € +	Fonds européens	0,00 € +
Autres impôts et taxes	0,00 € +	ASP	0,00 € +
64 - Charges de personnel	0,00 €	Autres recettes (précisez)	0,00 € +
Rémunération des personnels	0,00 € +		
Charges sociales	0,00 € +	75 - Autres produits de gestion courante	13 482,50 € +
Autres charges de personnel	0,00 € +	Dont cotisations	12 982,50 € +
65 - Autres charges de gestion courante	5 989,00 € +	76 - Produits financiers	0,00 € +
66 - Charges financières	175,41 € +	77 - Produits exceptionnels	0,00 € +
67 - Charges exceptionnelles	0,00 € +	78 - Reprises sur amortissements et provisions	538,33 € +
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	12 905,53 € +	79 - Transfert de charges	4 736,00 € +
TOTAL DES CHARGES	35 223,83 €	TOTAL DES PRODUITS	35 223,83 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	17 057,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	17 057,00 €
Secours en nature	4 580,00 €	Dons en nature	4 580,00 € +
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 € +	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	12 477,00 €	Bénévolat	12 477,00 € +
TOTAL DES CHARGES	52 280,83 €	TOTAL DES PRODUITS	52 280,83 €
Résultat :		0,00 €	

Pour conclure, l'application *Ma Petite Sponso* a été présentée. Elle permet d'obtenir un remboursement à chaque achat et de générer automatiquement un don entièrement financé par les marchands partenaires au profit d'un club, comme le CVJ. La part de remboursement personnel pouvant aussi être reversée au club par choix optionnel.

MA PETITE SPONSO

L'APPLI UTILE À MON CLUB ET À MA TRÉSO.

Soutenez le sport amateur !
En faisant simplement vos achats, vous obtenez un remboursement pour vous et un don sponsorisé pour votre club de cœur. Le cashback solidaire par le CREDIT pour le mouvement sportif !

Rendez-vous sur www.mapettesponso.fr

Annexe 4 au compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2024 Ecole de voile

Ecole de voile

L'école de voile reprendra le samedi 9 mars 2024. Les Séances de navigation encadrées par les moniteurs CQPiv pour les adhérents inscrits ont pour objectif : l'acquisition des niveaux 1, 2 et 3 en voile légère dériveur et/ou catamarans.

Ecole pour mineurs : inchangé

Le samedi : 13h30 accueil / 14h00 – 16h00 : cours / 16h30 fin du cours

Ecole pour adultes : décalage d'horaire ½ heure pour faciliter la régulation des accès aux vestiaires.

Le samedi : 14h00 accueil / 14h30 – 16h30 : cours / 17h00 fin du cours

Les vestiaires hommes/femmes sont interdits à TOUS les adultes de 13h30 à 14h et de 16h à 16h30 le samedi : leur utilisation étant réservée aux adhérents mineurs.

L'accès au vestiaire pour les mineurs en dehors de ces créneaux n'est pas autorisé.

Question posée par M. Loïc Le Martret : Est-il possible de rappeler les conditions d'accès au lac des Bretonnières ?

Réponse du secrétariat : l'article 3 de l'arrêté intercommunal 2020/245 du 28 janvier 2020 prévoit une adhésion au CVJ pour pratiquer les activités de voile, VRC et paddle. En outre, le CVJ impose la détention d'une licence FFV à jour, notamment pour assurer la couverture en termes d'assurance. Il est rappelé qu'en dehors des horaires d'ouverture du CVJ l'activité est aux risques et périls du pratiquant. Il est relevé auprès des élus présents tout l'intérêt de l'existence de de l'arrêté intercommunal 2020/245 du 28 janvier 2020 qui permet au CVJ de cadrer son activité. Il est rappelé que la police municipale est chargée de faire respecter ces dispositions.

Annexe 5 au compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2024 Présentation du calendrier 2024

Calendrier

Le calendrier du CVJ est en ligne sur le site internet du club : www.cvj37.com/calendrier/

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
L 1	J 1	V 1	S 2	L 1	M 2	M 1	J 2	D 1	V 2	L 1	M 2	J 1	D 1	M 1	L 2	M 1	V 1	L 1	M 2	L 1	M 2	D 1	
M 2	V 2	S 3	D 4	M 3	J 4	M 3	J 4	D 5	V 5	M 4	J 5	M 4	J 5	M 5	V 6	M 5	V 6	M 6	J 7	M 6	J 7	M 7	V 8
J 4	D 4	D 4	M 5	M 5	V 5	M 5	V 5	D 5	V 5	M 6	J 6	M 6	J 6	M 7	V 7	M 7	V 7	M 8	J 8	M 8	J 8	M 9	V 9
V 5	L 5	M 5	D 5	M 5	V 5	M 5	V 5	D 5	V 5	M 6	J 6	M 6	J 6	M 7	V 7	M 7	V 7	M 8	J 8	M 8	J 8	M 9	V 9
S 6	M 6	M 6	D 6	M 6	V 6	M 6	V 6	D 6	V 6	M 7	J 7	M 7	J 7	M 8	V 8	M 8	V 8	M 9	J 9	M 9	J 9	M 10	V 10
Di 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	M 7	V 7	D 7	V 7	M 8	J 8	M 8	J 8	M 9	V 9	M 9	V 9	M 10	J 10	M 10	J 10	M 11	V 11
L 8	J 8	V 8	D 8	M 8	V 8	M 8	V 8	D 8	V 8	M 9	J 9	M 9	J 9	M 10	V 10	M 10	V 10	M 11	J 11	M 11	J 11	M 12	V 12
M 9	V 9	S 9	D 9	M 9	V 9	M 9	V 9	D 9	V 9	M 10	J 10	M 10	J 10	M 11	V 11	M 11	V 11	M 12	J 12	M 12	J 12	M 13	V 13
M 10	S 10	D 10	M 11	M 10	V 10	M 10	V 10	D 10	V 10	M 11	J 11	M 11	J 11	M 12	V 12	M 12	V 12	M 13	J 13	M 13	J 13	M 14	V 14
J 11	D 11	L 11	M 12	M 11	V 11	M 11	V 11	D 11	V 11	M 12	J 12	M 12	J 12	M 13	V 13	M 13	V 13	M 14	J 14	M 14	J 14	M 15	V 15
V 12	L 12	M 12	D 13	M 12	V 12	M 12	V 12	D 12	V 12	M 13	J 13	M 13	J 13	M 14	V 14	M 14	V 14	M 15	J 15	M 15	J 15	M 16	V 16
S 13	M 13	M 13	D 14	M 13	V 13	M 13	V 13	D 13	V 13	M 14	J 14	M 14	J 14	M 15	V 15	M 15	V 15	M 16	J 16	M 16	J 16	M 17	V 17
D 14	M 14	J 14	D 15	M 14	V 14	M 14	V 14	D 14	V 14	M 15	J 15	M 15	J 15	M 16	V 16	M 16	V 16	M 17	J 17	M 17	J 17	M 18	V 18
L 15	V 15	S 15	D 16	M 15	V 15	M 15	V 15	D 15	V 15	M 16	J 16	M 16	J 16	M 17	V 17	M 17	V 17	M 18	J 18	M 18	J 18	M 19	V 19
M 16	V 16	S 16	D 17	M 16	V 16	M 16	V 16	D 16	V 16	M 17	J 17	M 17	J 17	M 18	V 18	M 18	V 18	M 19	J 19	M 19	J 19	M 20	V 20
M 17	S 17	D 17	M 18	M 17	V 17	M 17	V 17	D 17	V 17	M 18	J 18	M 18	J 18	M 19	V 19	M 19	V 19	M 20	J 20	M 20	J 20	M 21	V 21
J 18	D 18	L 18	M 19	M 18	V 18	M 18	V 18	D 18	V 18	M 19	J 19	M 19	J 19	M 20	V 20	M 20	V 20	M 21	J 21	M 21	J 21	M 22	V 22
V 19	L 19	M 19	D 20	M 19	V 19	M 19	V 19	D 19	V 19	M 20	J 20	M 20	J 20	M 21	V 21	M 21	V 21	M 22	J 22	M 22	J 22	M 23	V 23
S 20	M 20	M 20	D 21	M 20	V 20	M 20	V 20	D 20	V 20	M 21	J 21	M 21	J 21	M 22	V 22	M 22	V 22	M 23	J 23	M 23	J 23	M 24	V 24
Di 21	M 21	J 21	D 22	M 21	V 21	M 21	V 21	D 21	V 21	M 22	J 22	M 22	J 22	M 23	V 23	M 23	V 23	M 24	J 24	M 24	J 24	M 25	V 25
L 22	J 22	V 22	D 23	M 22	V 22	M 22	V 22	D 22	V 22	M 23	J 23	M 23	J 23	M 24	V 24	M 24	V 24	M 25	J 25	M 25	J 25	M 26	V 26
M 23	V 23	S 23	D 24	M 23	V 23	M 23	V 23	D 23	V 23	M 24	J 24	M 24	J 24	M 25	V 25	M 25	V 25	M 26	J 26	M 26	J 26	M 27	V 27
M 24	S 24	D 24	M 25	M 24	V 24	M 24	V 24	D 24	V 24	M 25	J 25	M 25	J 25	M 26	V 26	M 26	V 26	M 27	J 27	M 27	J 27	M 28	V 28
J 25	D 25	L 25	M 26	M 25	V 25	M 25	V 25	D 25	V 25	M 26	J 26	M 26	J 26	M 27	V 27	M 27	V 27	M 28	J 28	M 28	J 28	M 29	V 29
V 26	M 26	M 26	D 27	M 26	V 26	M 26	V 26	D 26	V 26	M 27	J 27	M 27	J 27	M 28	V 28	M 28	V 28	M 29	J 29	M 29	J 29	M 30	V 30
S 27	M 27	M 27	D 28	M 27	V 27	M 27	V 27	D 27	V 27	M 28	J 28	M 28	J 28	M 29	V 29	M 29	V 29	M 30	J 30	M 30	J 30	M 31	V 31
D 28	M 28	M 28	D 29	M 28	V 28	M 28	V 28	D 28	V 28	M 29	J 29	M 29	J 29	M 30	V 30	M 30	V 30	M 31	J 31	M 31	J 31	M 31	V 31
L 29	J 29	V 29	D 30	M 29	V 29	M 29	V 29	D 29	V 29	M 30	J 30	M 30	J 30	M 31	V 31	M 31	V 31	M 31	J 31	M 31	J 31	M 31	V 31
M 30	S 30	D 30	M 31	M 30	V 30	M 30	V 30	D 30	V 30	M 31	J 31	M 31	J 31	M 31	V 31	M 31	V 31	M 31	J 31	M 31	J 31	M 31	V 31
M 31	D 31	L 31	M 31	M 31	V 31	M 31	V 31	D 31	V 31	M 31	J 31	M 31	J 31	M 31	V 31	M 31	V 31	M 31	J 31	M 31	J 31	M 31	V 31

Nous avons planifié :

- journée de sortie d'hivernage le samedi 2 mars ;
- fin de la trêve hivernale le samedi 9 mars ;
- participation à la conférence Colosse aux pieds d'argile le vendredi 15 mars – 19h30, salle 1930 au Clos Neuf à Joué-lès-Tours ;
- stage moniteur – vacances d'avril ;
- 6 Stages pendant les vacances scolaires (1 en printemps, 4 à l'été, 1 à la Toussaint) ;
- WE découverte voile le 6 et 7 juillet ;
- 4 régates club ;
- inscription au calendrier de 12 compétitions extérieures où la participation d'adhérents du CVJ est envisagée ;
- reprise de l'Ecole de sport le samedi matin (modalités à venir) : 1 entraînement par mois ;
- 3 au 12 mai : participation à la foire exposition de Tours en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif et le CDV 37.

Question posée par M. Jean-Paul Braud : Avec la planification du démontage de la baignade, est-il possible d'avoir des informations sur les travaux à venir ? Est-il possible de garantir un accès minimum au lac, notamment à partir du 09 mars 2024 (date de reprise, fin d'hivernage) ?

Réponse de la Présidente : actuellement le CVJ ne possède pas à ce stade d'éléments de réponse. Les élus sont sollicités s'ils détiennent à leur niveau des informations.

Intervention de M. Judicaël Osmond : Cela fait partie en effet des éléments d'informations qu'il souhaitait porter à la connaissance du CVJ lors de sa prise de parole en fin d'assemblée. L'occasion étant offerte par la question posée par M. Jean-Paul Braud, voici les informations relatives à l'espace baignade situé sur la rive Est du lac.

Le démantèlement est planifié entre le 20 février et le 08 mars 2024, avec débord possible jusqu'au 15 mars en cas de prise de retard. En effet, ces travaux nécessitent de la coordination, notamment entre le SDIS 37 et l'entreprise chargée du démontage de la baignade, susceptible d'engendrer quelques délais.

Ne possédant pas tous les détails d'organisation de ces travaux, il n'est pas possible de garantir, à ce stade, une liberté d'accès à la base notamment pour le samedi 2 mars (sortie d'hivernage) et le samedi 8 mars (reprise de l'école de voile et de la pratique surveillée).

Les détails pratiques seront apportés par les services municipaux auprès de la Présidente lors de la semaine du 19 février.

Précision de la Présidente : dès l'obtention d'informations complémentaires, ils seront diffusés par les canaux habituels (mails et Whatsapp).

Annexe 6 au compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2024 Renouvellement d'un tiers des membres du comité de direction

Comité de direction

Pour mémoire, le comité de direction est composé de 9 membres élus parmi ses adhérents pour des mandats de trois ans. Ses membres sont renouvelables tous les ans par tiers.

Personnes en cours de mandat

M. Jean-Paul Braud – échéance 2025
M^{me} Catherine Doury – échéance 2025
M^{me} Sandrine Pendariès – échéance 2025

M. Jérôme Béatrix – échéance 2026
M. Patrick Dessaint – échéance 2026
M. Alexandre Verger – échéance 2026

Renouvellement d'un 1/3 du comité

Sortants

M. Eric Gosselin – Trésorier
M. Thomas Marencic – responsable digital et numérique
M^{me} Sonia Verger – Présidente

Candidats

M. Eric Gosselin
M. Thomas Marencic
M^{me} Sonia Verger

Le renouvellement des membres du comité de direction a eu lieu à bulletins secrets. Un double décompte a été effectué par les secrétaires de séance et ont prononcé à voix haute les résultats.

Annexe 7 au compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2024
Mots de clôture

Présentation des vêtements *corporate* CVJ

M^{me} Sandrine Pendariès a présenté les premiers articles de vêtements *corporate* CVJ disponibles à la commande : **prochaine commande groupée le 28 mars 2024**. 3 types d'articles sont proposés pour commencer :

- sweat bleu / fermeture éclair – capuche : marquage brodé (adulte), floqué (enfant) ;
- polo bleu / marquage brodé ;
- Lycra / marquage floqué.



Catalogue

*Prochaine commande groupée le 28/03
(sous réserve d'un nombre suffisant de commande)*



**T-shirt technique
AQUA ROYAL**



**Polo contrasté
ASQUITH&FOX**



**Sweat-shirt zippé à capuche
AWDIS HOOD**

100% Polyester, 140g/m ²	85% Coton, 15% Viscose, 200g/m ²	80% coton, 20% polyester, 280 g/m ²
Inscriptions floqués	Logo brodé	Adulte : logo brodé Enfant : logo floqué
Adulte : 13€ Enfant : 12€	Adulte : 28€	Adulte : 50€ Enfant : 35€

Pack Adulte : ~~T-shirt+Polo+Sweat-shirt = 93€~~ = 86€ (au lieu de 93€)

Pack enfant : ~~T-shirt+Sweat-shirt = 47€~~ = 44€ (au lieu de 47€)

Mots de conclusion de la Présidente

Pour conclure cette assemblée, M^{me} Sonia Verger a tenu ses propos :

« je renouvelle ma fierté de l'action menée par les adhérents du club ;

je renouvelle ma reconnaissance auprès des acteurs publics et en particulier à notre municipalité de Joué-lès-Tours ;

je renouvelle mes remerciements auprès des instances fédérales : du niveau national, régional et départemental.

Alors pour 2024, je nourris une triple ambition :

- le renforcement du fonctionnement du CVJ par la poursuite des actions de formations des bénévoles volontaires ;*
- la diversification du public accueilli (classes de Joué-lès-Tours, inclusion) ;*
- le développement de l'esprit d'équipage, la convivialité sur le site des Bretonnières. »*

Après la prise de parole des invités, elle a invité l'assemblée à partager un instant de convivialité.

Annexe 8 au compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2024

Prises de parole des invités

M. Bernard Casset pour le CDV 37

Le président du CDV 37 a remercié le CVJ pour son invitation et la très bonne tenue de l'assemblée générale. Il félicite la présidente du CVJ et les adhérents du club pour l'excellence des résultats obtenus en 2023.

Le niveau atteint par le CVJ le positionne comme un « *club haut gamme* ». La réussite de sa réorganisation en fait un modèle pour le département.

Il relève notamment le dynamisme du bénévolat du club. Et il félicite le CVJ pour l'acquisition de compétences dans les domaines du monitorat de voile et de l'arbitrage de compétitions.

En 2024, le CDV 37 va participer à la foire exposition de Tours du 03 au 12 mai. La voile disposera d'un espace de 70 m² avec un bassin permettant l'évolution de matériel voile radio commandée (VRC). L'appel aux volontaires du CVJ est lancé pour contribuer à ce stand sur cette période.

M. Judicaël Osmond pour la municipalité de Joué-lès-Tours et le département 37

Après avoir remercié le CVJ pour son invitation et ces nombreux remerciements qui seront transmis à M. le maire de Joué-lès-Tours, Frédéric Augis ; M. Judicaël Osmond a le plaisir de voir, avec M. Michel Cravenaud, des associations qui vivent et qui ont repris toutes leurs activités, et de façon importante, après la COVID.

Il s'adresse à la Présidente et il se remémore leur rencontre. Vous prenez une succession et annonce « *que cela ne va pas être facile* ». A la fin de la réunion, il confie à M. Michel Cravenaud : « *Michel, ce n'est pas gagné* » parce qu'il y avait énormément à faire : « *Alors là quand on voit le bilan : chapeau de ce que vous avez fait avec votre équipe et vos bénévoles.* »

Il relève que le club est en pleine santé financière, ce qui n'est pas facile à obtenir actuellement. Il ajoute que la Présidente et le club a su relever le défi de sa restructuration et de l'adaptation de son fonctionnement pour mener toutes les activités présentées en 2023.

Le lac des Bretonnières a été valorisé, engagement de M. Frédéric Augis pris en 2020 de rénover les structures existantes. C'est la raison pour laquelle 206.000 € ont été investis dans la base nautique (réhabilitation, isolement, remise en peinture, rénovation du club house, rénovation du point de vue, accès PMR...).

Au niveau du département, des aides sont apportées à la ville au profit du lac. C'est aussi l'intervention des services de la Métropole pour le nettoyage du lac : 97 tonnes de jussie ont été extraites du lac en novembre 2023.

Pour terminer, l'encadrement du club a raison d'être prudent sur les questions de harcèlement, sans en dramatiser le sujet.

M. Judicaël Osmond renouvelle ses remerciements pour la bonne humeur qui règne au CVJ et sa capacité à faire vivre le lac des Bretonnières, auquel tient beaucoup la ville de Joué-lès-Tours.

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- Adhérents CVJ
- Comité départemental de voile d'Indre-et-Loire
- Ligue de voile Centre Val-de-Loire
- Municipalité de Joué-lès-Tours
- Région Centre-Val de Loire

COPIE :

- Archives/chrono